



Communiqué de presse du 11 avril 2011

Le collectif « pas de bébés à la consigne » a été reçu le 8 avril pour la deuxième fois par le représentant de la ministre des solidarités chargée de la famille, après la mobilisation des professionnels de la petite enfance et des familles le 11 mars, et la publication du plan d'urgence en faveur de l'accueil de la petite enfance par le collectif.

A l'issue de cette rencontre, le ministère n'apporte pas de réponse concrète aux revendications et propositions de notre plan d'urgence.

Nous avons demandé à nouveau au gouvernement des réponses précises, notamment sur :

- l'abrogation du décret du 7 juin 2010 sur les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants et l'exclusion des modes d'accueil du champ de la directive services ;
- l'engagement de création de 10 000 places de formation par an en formation de professionnels qualifiés ;
- le financement par le gouvernement du plan d'urgence en faveur de l'accueil de la petite enfance.

Nous exigeons des réponses du gouvernement dans des meilleurs délais.
Nous préparons de nouvelles initiatives de mobilisation pour obtenir la mise en œuvre du plan d'urgence.

www.pasdebebesalaconsigne.com

pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr